

COMMUNE DE PEILLON

Département des Alpes-Maritimes - 06



PLAN LOCAL D'URBANISME

5a

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Délibération du Conseil Municipal :	23 juin 2011
Arrêté le :	
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications	Mises à jour

Liste des emplacements réservés pour équipements et voirie

Rappel du Code de l'Urbanisme – Article L.151-41

« Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;

2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;

3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques [...] »

Liste des emplacements réservés pour aménagement de voirie et de cheminements

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	LONGUEUR / SUPERFICIE
1	Création d'une nouvelle voie - largeur de 3,5 m	Commune	500 m
2	Route des Près - Élargissement à 6 m	Commune	41 m
3	RD 21 - Aménagement d'une aire de repos dans un flot routier aux Novaines	Commune	1 140 m ²
4	Dégagement de la visibilité sur la RD 21 - Place Auguste Millo à Borghéas	Commune	55 m ²
5	Création d'une déviation de la RD 21 à Borghéas - Largeur de 10,5 m	Département	590 m
6	Création d'un cheminement piéton entre Sainte-Thècle et les Moulins - Largeur de 3 m	Commune	200 m
7	Création d'un cheminement piéton à Borghéas - Largeur de 0,90 m	Commune	95 m
8	Création d'un cheminement piéton à Borghéas - Largeur de 1,10 m	Commune	150 m
9	Création d'un cheminement entre Sainte-Thècle et la gare - Largeur de 1,30 m	Commune	300 m
10	Création d'un cheminement à Borghéas - Largeur de 1,30 m	Commune	85 m

Liste des emplacements réservés pour réalisation d'équipements publics

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE
11	Aire de stationnement - Sainte-Thècle	Commune	700 m ²
12	Aire de stationnement - Châteauvieux	Commune	220 m ²
13	Aire de stationnement - Gare de Sainte-Thècle	Commune	1 760 m ²
14	Équipement public à vocation intercommunale - Les Moulins	Commune	4 375 m ²
15	Aire de jeux pour enfants - Sainte-Thècle	Commune	600 m ²